



Inclure des critères écologiques dans les services de nettoyage de vitres (Danemark)



L'administration de l'enfance et de la jeunesse de la ville de Copenhague est principalement responsable de la coordination et de la planification quotidienne des activités pour les enfants et les jeunes qui fréquentent les quelques 70 écoles primaires et secondaires inférieures de Copenhague, ainsi que 600 institutions. En 2022, la ville de Copenhague a lancé un appel d'offres pour un contrat de services de nettoyage de vitres pour les bâtiments se trouvant sous la juridiction de cette administration, en incluant des critères relatifs aux véhicules écologiques. Des consultations préliminaires du marché ont été organisées pour communiquer l'objectif des exigences et comprendre les perspectives des soumissionnaires potentiels, afin d'adapter les critères du contrat afin qu'ils soient réalistes.

En plus des critères relatifs aux véhicules écologiques, Copenhague a également pris en compte dans cet appel d'offre d'autres mesures écologiques et socialement responsables. Depuis 2017, la ville exige que les produits et services de 26 catégories sélectionnées - y compris les produits de nettoyage - soient certifiés par un écolabel de type I, tel que l'écolabel Nordic Swan ou encore l'écolabel européen. Par ailleurs, depuis 2011, Copenhague lutte contre le phénomène de *dumping* social en exigeant un salaire et des conditions de travail équitables pour chaque personne travaillant pour la ville. Ces dispositions ont été incluses dans les contrats en tant que clauses de travail.

Contexte

En 2012, Copenhague a adopté le plan climatique CPH 2025, une stratégie globale qui comprend des objectifs et des initiatives spécifiques dans quatre domaines clés : la consommation d'énergie, la production d'énergie, la mobilité et l'administration de la ville.

Dans le cadre de la troisième phase de mise en œuvre de ce plan climatique (2021 - 2025), la ville a lancé un projet phare consacré à l'écologisation du transport utilisé pour l'exécution des activités des contrats de biens et de services, en stipulant des exigences plus strictes dans ses appels d'offres pour des livraisons sans émissions ou à faibles émissions. Les exigences ont été initialement introduites dans les procédures publiques concernant les services de serrurerie, les services d'électriciens et le lavage de vitres. L'une des actions définies dans la feuille de route du plan climatique CPH 2025 de la ville était l'engagement d'acquiescer uniquement des véhicules et des équipements fonctionnant avec des carburants alternatifs chaque fois que cela est possible.

Critères utilisés

Ce marché a utilisé une procédure ouverte. L'accord-cadre couvre tous les vitrages présents sur la propriété de l'administration, y compris les vitres intérieures, extérieures, intermédiaires et intérieures et les puits de lumière. Le fait de s'engager avec les fournisseurs lors de l'élaboration de clauses de performance ambitieuses mais réalisables a permis de réduire l'ambiguïté et favoriser l'adhésion des deux parties.

Objet du contrat : fourniture de services de nettoyage de vitres pour l'administration de la ville et de la jeunesse, à faible impact environnemental et socialement justes et équitables.

Spécifications techniques : dans le cadre du plan climatique CPH 2025 de la ville, Copenhague a exigé des fournisseurs l'utilisation de « véhicules écologiques » dans l'exécution des tâches indiquées dans le contrat de nettoyage des vitres. Les « véhicules écologiques » ont été définis comme des « véhicules fonctionnant à l'électricité, au biogaz ou à l'hydrogène et des véhicules hybrides rechargeables ... [ou] d'autres modes de transport non motorisés ».

Bien qu'il n'y ait pas eu d'obligation d'achat de véhicules dans cet appel d'offres pour le nettoyage des vitres, il était exigé qu'un pourcentage spécifique de livraison de services soit effectué avec des « véhicules écologiques ». Lors des consultations préliminaires du marché, certains fournisseurs ont exprimé des réticences vis-à-vis de cette clause, en particulier la crainte que la révision des flottes de véhicules non conformes achetés récemment n'entraîne des charges imprévues. C'est pourquoi la ville a mis en place un « modèle en escalier » selon lequel les fournisseurs doivent s'engager à utiliser un pourcentage annuel croissant de véhicules écologiques au cours des périodes contractuelles :

- Première année : 0%
- Deuxième année : 40%
- Troisième année : 60%
- Quatrième année : 80%

Une autre considération issue de la consultation préliminaire du marché, et conséquence directe de Covid-19, a été la suppression de l'exigence de l'utilisation de véhicules écologiques au cours de la première année du contrat. Les autres véhicules du fournisseur devaient au moins être conformes aux normes d'émissions Euro 6.

Afin de contrôler la conformité des fournisseurs à ces exigences, le fournisseur est tenu d'indiquer sur toutes les factures le nombre total de trajets effectués avec des véhicules verts et des véhicules conventionnels, ainsi que le numéro d'immatriculation du/des véhicule(s) utilisé(s). Sur demande, le pouvoir adjudicateur peut effectuer ce contrôle par le biais d'un suivi GPS documenté par le fournisseur. Une fois par an, le pouvoir adjudicateur calcule si le fournisseur a atteint le niveau minimum d'utilisation de véhicules écologiques. Des pénalités financières peuvent être appliquées au fournisseur si le pouvoir adjudicateur estime que ce dernier n'a

pas rempli ses obligations (à hauteur de 5000 DKK (soit 670 EUR) par pourcentage de sous-performance).

Critères d'attribution : Étant donné l'inclusion de critères environnementaux exigeants dans les exigences de performance, les critères d'attribution du contrat ne portaient que sur le prix.

Clauses d'exécution du contrat : les clauses d'exécution du contrat étaient :

- L'utilisation de véhicules écologiques dans l'exécution des tâches indiquées dans le contrat de nettoyage des vitres, avec un « modèle en escalier » pour le niveau d'obligation requis concernant cette clause ;
- L'utilisation de produits de nettoyage de vitres portant l'écolabel Nordic Swan ou un autre écolabel de type I ;
- L'exigence de salaires équitables (conformément aux conventions collectives) pour tous les travailleurs participant à la prestation du service ;
- La présence d'une "annexe RSE" exigeant des fournisseurs qu'ils assument leur responsabilité sociale, tels que décrits dans les principes directeurs des Nations Unies pour les entreprises et les droits de l'homme et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principaux impacts environnementaux et sociaux visés dans cet appel d'offres sont :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de l'efficacité énergétique grâce à l'utilisation de véhicules écologiques.

Le secteur des transports est responsable de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Europe, le transport routier représentant 77 % de l'ensemble des GES des transports de l'UE. Étant donné que les principaux impacts environnementaux des véhicules de transport sont liés à la phase d'utilisation, les options techniques pour réduire les émissions consistent à rendre les véhicules à moteur à combustion interne plus économes en carburant grâce à l'hybridation ou à passer à des véhicules entièrement électriques ou à pile à combustible. Par conséquent, le fait d'imposer des exigences en matière de véhicules écologiques peut encourager une adoption plus large et donc potentiellement réduire la quantité totale d'émissions de gaz à effet de serre du secteur public local.

- La réduction de la consommation de produits chimiques dangereux, de la consommation d'eau et des rejets, et de l'utilisation des matières premières, grâce aux fournitures de nettoyage écolabellisées.

Selon le rapport technique sur la révision des critères de l'UE en matière de marchés publics écologiques pour les services de nettoyage intérieur (2018), les principaux impacts environnementaux des services de nettoyage comprennent la formulation des produits de nettoyage et l'utilisation des matières premières, la fabrication et la fin de vie des produits de nettoyage, la consommation d'énergie et d'eau, et le rejet ou la production de déchets. Le rapport indique que l'utilisation de produits de nettoyage écolabellisés constitue un moyen fiable d'identifier les produits de nettoyage respectueux de



Impact environnemental

l'environnement et diminue la charge administrative pesant sur les entreprises. L'écolabel Nordic Swan pour les produits de nettoyage, inclus dans les critères des marchés publics écologiques, répond à des exigences strictes notamment concernant les produits chimiques dangereux, les performances de nettoyage et les normes d'emballage. En définissant des exigences pour l'attribution de l'écolabel aux produits de nettoyage, Copenhague peut réduire l'impact environnemental de leur production et de leur consommation.

- La prévention du dumping social grâce à des clauses sociales



Résultat

L'appel d'offres a été publié en février 2022 et a reçu quatre offres. L'offre a été attribuée en mai 2022 à deux fournisseurs et l'accord-cadre de quatre ans a débuté le 1er septembre 2022. Celui-ci couvre trois districts de Copenhague et s'élève à environ 12 millions de couronnes danoises (soit 1,6 million d'euros).